

**OBLIGATIONS :**

D.98-1084 et arrêté du 02/12/1998 et article R.4323-55 à 57, traitant de l'obligation de formation et d'autorisation de conduite pour l'utilisation d'équipements de travail mobile et de levage.  
Recommandation R 390 applicable le 01/01/2003 prescrit le cadre de la formation pour la conduite de grue auxiliaire.

**PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :**

- Tout utilisateur à titre permanent ou occasionnel de ce type de matériel.
- Etre apte médicalement et âgé d'au moins 18 ans.

**OJECTIFS :**

- Savoir caler le véhicule à niveau et utiliser la grue dans toutes ses fonctions,
- Connaître les techniques d'élingage,
- Réussir le test CACES.

**CONTENU :****Aspects réglementaires**

- ↳ Délivrance de l'autorisation de conduite,
- ↳ Le CACES et ses conditions d'obtention,
- ↳ Les organismes de prévention.

**Sensibilisation aux responsabilités**

- ↳ Les obligations de l'employeur,
- ↳ Les obligations du conducteur,
- ↳ Réglementation concernant le constructeur,
- ↳ Les sanctions éventuelles.

**Technologie des grues auxiliaires**

- ↳ Les différents types,
- ↳ Les composants d'une grue,
- ↳ Principaux modes de commande :
  - ✓ Spécificité des grues télécommandées.
- ↳ Dispositifs de sécurité,
- ↳ Equipements auxiliaires.

**Prévention des risques**

- ↳ Les contrôles :
  - ✓ Réalisés par le conducteur,
  - ✓ Réalisés par un organisme extérieur.
- ↳ Les protections individuelles,
- ↳ Les CEC (Contrôleur d'Etat de Charge),
- ↳ Règles de signalisation :
  - ✓ Sur le chantier,
  - ✓ Sur la voie publique.
- ↳ Les principaux risques :
  - ✓ Renversement, heurt, chute, électrisation...

**Règles de conduite**

- ↳ Dans l'entreprise et/ou chantier :
  - ✓ Protocole de sécurité
- ↳ Sur voie publique.

**Règles de chargement**

- ↳ Organisation du chargement,
- ↳ Arrimage des charges.

**Principes d'utilisations**

- ↳ Adéquation d'une grue par rapport à la mission,
- ↳ Contrôles journaliers et registre de sécurité,
- ↳ Le positionnement et le calage de la grue,
- ↳ Le balisage de la zone de travail,
- ↳ L'utilisation de la grue :
  - ✓ Connaissance des abaques de charge,
  - ✓ Notions d'élingage,
  - ✓ Notions d'évaluation et d'équilibre de charges,
  - ✓ Compréhension des gestes de commandement,
- ↳ Le repliement et contrôle de fin de poste.

**Applications pratiques**

- ↳ Adéquation de la grue par rapport à la manutention à réaliser,
- ↳ Les contrôles de prise de poste,
- ↳ Positionnement, calage et balisage,
- ↳ Utilisation de la grue dans toutes ses configurations avec élingage, poses et déposes de différentes charges visibles et non visibles avec et sans gestes de commandement, maîtrise du balan et utilisation de dispositifs spéciaux,
- ↳ Repliement de la grue et contrôle de fin de poste.

**MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :**

Ce programme informatisé et diffusé sous vidéo projection, prend en compte l'ensemble des recommandations exigées par l'examen CACES. Cette formation axée sur la pratique, met en évidence dans la partie théorique le respect des consignes par des cas concrets, films et expériences vécues. Une grue auxiliaire doit être fournie par l'entreprise avec les charges et moyens de levage.

**LE + DE FØ-SEC-CH :**

Cette formation sera axée sur les particularités et besoins de l'entreprise et pourra faire l'objet de conseils de la part du formateur.



Formation validée à partir de 4 personnes en inter entreprises

**REMARQUES :**

- Un complément de formation est nécessaire pour l'utilisation d'une télécommande ou en cas d'élingages particuliers.
- Recyclage tous les 5 ans.

**3 Jours**

Pour tous renseignements,  
Inscriptions, formations intra  
ou formations sur mesure :

**FØ-SEC-CH S.A.R.L.**  
79, Route de Germignan – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC  
Tél. : 05.56.08.49.87 - Fax : 05.56.08.55.53  
Courriel : [fosecch@gmail.com](mailto:fosecch@gmail.com)